

Revues

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **131 (1986)**

Heft 11

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Revues

Ejército N° 560, septembre 1986

Le général José Uxo Palasi, à la lumière du développement historique, examine le statut actuel de Gibraltar, en particulier de son port et de son aéroport.

Considérations économiques à propos de la défense: sous ce titre, le lieutenant-colonel Miguel Rioja rappelle d'abord à quel point défense et économie sont à plusieurs égards interdépendantes; la défense ne peut être correctement équipée que dans un pays disposant d'une certaine puissance économique. Inversement, les besoins matériels des armées, et singulièrement leurs exigences technologiques, sont un moteur non négligeable de l'activité économique.

Le commandant Francisco Carrillo s'intéresse, quant à lui, aux conséquences de l'entrée de l'Espagne dans la Communauté économique européenne. Sur le plan de la défense, l'auteur considère cette adhésion comme un «acte de pacifisme institutionnel», ou encore de pacifisme «actif» de première importance.

Le reportage de cette livraison de septembre est consacré aux unités de montagne. Le colonel Felix Generelo Gil y démontre les capacités manœuvrières de ces troupes en milieu hostile. Parfois avec l'aide d'hélicoptères de transport...

Défense nationale, octobre 1986

Spécialiste de la lutte anti-sous-marine, le contre-amiral Charles-Henri Méchet décrit les raisons et les conséquences de l'évolution des moyens de la marine. Partant des choix stratégiques fondamentaux de la France, et, bien évidemment, de la menace, il tient compte aussi de certaines contraintes de nature technique et temporelle (délais de création et de mise en service des armes et des bâtiments, durée de service) pour en déduire les besoins de la marine. En particulier celui de pouvoir détecter avant d'être soi-même détecté. La marine française entretient par conséquent un effort continu de recherche et de développement dans les domaines des

porteurs (hydrodynamique, pilotage, matériaux), des capteurs (acoustique sous-marine, positionnement, transmissions, électronique) et des armes (localisation des objectifs, probabilité de toucher, ampleur des dégâts, etc.).

«La désinformation soviétique: méthodes et finalité». Sous ce titre, le journaliste Thierry Garcin démonte les rouages de la désinformation, utilisée par l'URSS comme arme complémentaire et terriblement efficace, puisque les démocraties occidentales sont dangereusement démunies dans leur lutte contre cette forme de guerre. L'auteur rappelle à point nommé que, «exploitant les domaines privilégiés de la politique étrangère, de la défense, de l'économie, du social, utilisant les leviers du désarmement unilatéral, du neutralisme, du développement du commerce avec le bloc communiste et de l'antiaméricanisme, les pays de l'Est excellent à alimenter la naïveté occidentale, qui engendre le désir de bonne conscience par culpabilisation».

Ancienne auditrice de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), M^{me} Marie-Lucy Dumas-Soula est aussi ce professeur d'histoire et de géographie qui, en 1985, avait exposé aux lecteurs de la revue «Défense nationale» ses réflexions sur la mission qu'elle s'était donnée d'enseigner la défense aux élèves. Aujourd'hui, elle examine l'attitude des enseignants face à la défense pour constater que les divergences séparant le monde de l'éducation de celui de la défense ont tendance à s'estomper. Cela à la faveur d'une formation des enseignants qui ont, par le passé, plus souvent péché par ignorance que par volonté négative. Il n'existe encore que très peu de structures de formation pour enseignants ou chefs d'établissement. Ce qui n'empêche pas M^{me} Dumas-Soula d'être résolument optimiste quant à l'évolution des rapports enseignement-défense. Le slogan: «La défense est notre affaire.»

Revue Historique des Armées N° 3, septembre 1986

Le dossier central de ce numéro est consacré aux guerres de la Révolution et de l'Empire. On retiendra en particulier la

double recherche, historique et opérationnelle, opérée par deux officiers, l'un français et l'autre américain, sur la bataille d'Austerlitz. Il s'en dégage la leçon que les deux méthodes ne s'excluent pas mais ont tendance à se compléter pour permettre de reconstituer le film exact de la bataille.

Hors dossier, deux articles consacrés à l'aviation: «L'armée française et l'aviation» (1891-1914) par Patrick Facon montre qu'après l'affirmation, prêtée à Foch: «L'aviation, pour l'armée, c'est zéro», la France a rapidement vu la nécessité de se doter de moyens aériens. Au début d'ailleurs, le général Brun pensait que les avions ne serviraient qu'aux observateurs d'artillerie. Mais l'arme aérienne a pris un essor fulgurant, et la conception a rapidement dû être revue. Le second article, de Jacques Ploquin, examine les marchés d'avions pendant l'entre-deux-guerres, et notamment le cas de la France entre 1936 et 1940. A cette époque notamment, la France a vendu des avions à la Roumanie qui, en outre, se servait en Allemagne, Angleterre et Italie.

Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift N° 10, octobre 1986

Dans son éditorial, le colonel EMG Louis Geiger réhabilite les officiers dont on a parfois tendance à considérer qu'ils sont de seconde cuvée. «Il ne commande qu'une compagnie d'état-major...», tel est le titre choisi. Mais on parle aussi de celui qui n'a réussi «qu'à devenir officier de munitions» ou qui n'a reçu «qu'un régiment de landwehr».

L'idée du colonel Geiger n'est pas de mettre du baume sur les plaies plus ou moins ouvertes, mais de montrer, magistralement et en quelques lignes, toutes les qualités dont doivent faire preuve ces officiers. Qualités qui, si elles sont différentes, ne sont pas de moindre valeur que celles demandées au commandant d'une unité de combat ou d'un régiment d'élite.

A noter l'étude que le colonel EMG Eduard von Orelli consacre à l'aptitude au service différencié: qu'est-ce que c'est, et à quoi cela sert-il? L'auteur part de l'histoire

des services complémentaires que l'aptitude au service différenciée devrait permettre de supprimer définitivement. Qui dit aptitude différenciée dit aussi instruction différente. Et il est de fait qu'un soldat appelé à pratiquer le combat de rue ne devrait pas avoir un programme de gymnastique pareil à un militaire travaillant dans un magasin de munitions souterrain. Le colonel EMG von Orelli insiste toutefois sur la nécessité de ne pas descendre trop bas dans cette différenciation. A son avis, tous les soldats d'une même compagnie devraient satisfaire aux mêmes exigences sur le plan de leur aptitude.

L'interview du mois est conduite avec le chef d'arme des troupes de transmission. Le divisionnaire Biedermann constate que la technique fait des progrès à pas de géant. Mais les moyens de suivre le mouvement, dans le domaine du personnel technique surtout, sont actuellement insuffisants à l'Office fédéral des troupes de transmission. Et le chef d'arme s'inquiète de ce que les transmissions de l'armée commencent à prendre du retard. Le domaine des transmissions évoluant dans le sens d'une simplification, il serait hautement souhaitable que l'armée de milice profite à plein de tels progrès technologiques.

Protection civile N° 10, octobre 1986

Il s'agit ici du premier numéro publié sous l'autorité de la nouvelle rédactrice en chef Ursula Speich-Hochstrasser. La *Revue militaire suisse* saisit cette occasion de lui souhaiter plein succès dans sa tâche.

La livraison que nous avons sous les yeux est centrée sur la question de l'équipement des abris. Un matériel auquel sont posées des exigences particulières et qui est, pour certaines pièces tout au moins, soumis à des essais de chocs (cas des lits en particulier).

L'interview du mois met en scène le chef local de Montreux, M. Alain Chatelan. Deux soucis majeurs: rattraper le retard accumulé (dans l'ensemble du canton de Vaud) dans la construction d'abris, et intéresser davantage les femmes à la protection civile.